



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas satisfaire aux exigences réglementaires d'autres pays.

### 1. Identification

<b>Identificateur du produit (nom)</b>	<b>Hydroxyde de sodium en solution</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Liquide caustique (solution de 40 à 70% hydroxyde de sodium dans l'eau), lessive de soude, solution de soude caustique, hydroxyde de métal alcalin aqueux, NaOH
<b>Famille chimique</b>	Hydroxyde de métal alcalin
<b>Usage recommandé</b>	Neutralisation d'acide, raffinage du pétrole, fabrication du papier, de la cellulose, des textiles, des plastiques, d'explosifs et de colorants. Nettoyage de métaux, gravure et galvanoplastie. Régénération des résines échangeuses d'ions.
<b>Restriction d'utilisation</b>	Aucune connue.
<b>Fabricant/Importateur/Fournisseur/Informations distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de l'entreprise</b>	ERCO Worldwide LP
<b>Adresse</b>	5050 Satellite Drive Mississauga, ON L4W 0G1 Canada
<b>Téléphone</b>	Information # (416) 239-7111 (Lundi – Vendredi 8:00 am – 5:00 pm EST)
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.ercoworldwide.com">http://www.ercoworldwide.com</a>
<b>Courriel</b>	productinfo@ercoworldwide.com
<b>Numéro d'urgence</b>	Canada & États-Unis : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Reportez-vous au fabricant

### 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
<b>Dangers sur la santé</b>	Corrosion / irritation cutanée	Catégorie 1A
	Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1
	Toxicité aiguë, oral	Catégorie 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 - Irritation des voies respiratoires
<b>Dangers environnementaux</b>	Non réglementé actuellement par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), se référer à la section 12 pour plus d'informations.	

## Élément d'étiquetage



## Mention d'avertissement

Danger

## Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Toxique en cas d'ingestion.  
Peut irriter les voies respiratoires.

## Conseil de prudence

## Prévention

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## Intervention

**EN CAS D'INGESTION** : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**EN CAS D'INHALATION** : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**EN CAS** d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

## Stockage

Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

## Disposition

Éliminer le contenu/récipients conformément à la réglementation, locale, régionale, nationale, internationale.

## Autres dangers non classifiés ailleurs

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec de l'eau va générer une chaleur considérable. Réagit vigoureusement, violemment ou explosivement

avec de nombreux produits chimiques organiques et inorganiques tels que les acides forts, les chlorures d'acides, les acides anhydrides, les cétones, les glycols et les peroxydes organiques. Le contact répété avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

**Information  
supplémentaire**

Non applicable.

**3. Composition/Information sur les ingrédients**

<b>Nom chimique</b>	<b>Nom commun ou synonymes</b>	<b>No. CAS</b>	<b>Conc. en % du poids</b>
Hydroxyde de sodium	Soude de caustique Lessive (Sodium) Hydrate de sodium Lessive de soda	1310-73-2	40 - < 70 p/p %
Oxyde dihydrogène	Eau	7732-18-5	Balance
<b>Nom chimique des impuretés, la stabilisation des solvants et/ou des additifs:</b>			Aucun

**4. Premiers soins****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, du personnel qualifié devrait donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou d'un autre appareil médical approprié. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**Voie cutanée**

Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes ou jusqu'à ce que le sentiment de glissement disparaisse. Couvrir la plaie avec un pansement stérile. Ne pas frotter la zone affectée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Le cuir et les chaussures qui ont été contaminés par la solution devront possiblement être détruits. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**Voie oculaire**

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Prenez soin que l'eau contaminée n'aille pas dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Si la victime peut avaler, lui faire boire un verre d'eau pour diluer le produit dans l'estomac. Si le vomissement se produit naturellement, répéter l'administration de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

**Symptômes/effets les plus importants (aigus et retardés)**

L'inhalation de vapeurs peut causer une irritation respiratoire sévère. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et une respiration sifflante. L'inhalation peut provoquer un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés.

Le contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures corrosives de la peau, des ulcérations profondes et une possibilité de cicatrice permanente. Corrosif pour les yeux et peut causer des dommages sévères, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, des larmolements, des rougeurs, des gonflements, et une vision floue.

Peut causer une irritation sévère et des dommages corrosifs de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et finalement la mort.

**Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Une attention médicale est nécessaire immédiatement. Provoque des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent être retardés.

**Information générale**

S'assurer que le personnel médical soit au courant du produit en cause afin de prendre les précautions, pour se protéger.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement. Utiliser le cas échéant : la pulvérisation d'eau ou de brouillard, mousse résistant aux alcools, poudre chimique sèche. Utiliser de l'eau avec précaution. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. Ne pas appliquer de l'eau directement à l'hydroxyde de sodium car il peut générer de la chaleur importante et provoquer des éclaboussures.

**Agents extincteurs inappropriés**

Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Utiliser des agents d'extinction chimiques avec prudence. Certains agents chimiques d'extinction peuvent réagir avec ce produit.

**Danger spécifique du produit**

Non considéré comme inflammable. Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. La chaleur générée peut être suffisante pour enflammer les matériaux combustibles à proximité. Réagit

vigoureusement, violemment ou explosivement avec de nombreux produits chimiques organiques et inorganiques tels que les acides forts, les chlorures d'acides, des anhydrides d'acides, les cétones, les glycols et les peroxydes organiques. Des fumées, des gaz ou des vapeurs toxiques peuvent émaner d'un feu.

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode de pression positive. Une combinaison complète et résistante aux produits chimiques doit être portée.

**Équipements et instructions pour les pompiers**

Combattre le feu avec des précautions normales à une distance raisonnable. Évacuer la zone rapidement. Écarter les contenants de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts. Ne pas laisser le ruissellement de l'eau de l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Faire une digue pour le contrôle de l'eau.

**Méthode spécifique**

Utiliser des procédures de lutte standard contre l'incendie et tenir compte des risques d'autres produits impliqués.

**Risque général d'incendie**

À l'état humide, l'hydroxyde de sodium peut réagir avec des métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc pour former de l'hydrogène gazeux inflammable et explosif. Des fumées d'oxyde de sodium toxiques peuvent être produites par décomposition thermique à des températures élevées.

## 6. Mesure à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sécuritaires. Éloigner le personnel non nécessaire. Garder les personnes à l'écart et à contrevent de l'endroit de déversement / fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne toucher pas les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Retirer les sources d'ignition. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et placer dans un contenant pour élimination ultérieure. L'eau pulvérisée peut réduire la vapeur; mais peut ne pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos.

**Petits déversements** : contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau non-combustible, absorbant inerte (par exemple du sable). Diluer l'alcali avec de l'eau et neutraliser avec des acides (par exemple acide acétique / vinaigre).

**Grands déversements** : empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Si non récupérable, diluer avec de l'eau ou rincer vers une zone de réserve et neutraliser. Vidanger avec des camions à vide ou pomper dans des réservoirs de récupération / entreposage. Communiquer avec les autorités locales compétentes. Ne jamais remettre les déversements dans les contenants d'origine pour la réutilisation. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit déversé. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions  
environnementales**

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou au sol. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les drains/environnements aquatiques.

## 7. Manutention et stockage

**Précaution à prendre  
pour assurer une  
manutention sécuritaire**

Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques lors de manipulation. Porter des gants / vêtements et une protection des yeux / du visage. Ne pas respirer les émanations (brouillards). Ne pas goûter ou avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir loin de la chaleur. Tenir à l'écart des métaux et autres matériaux incompatibles. Lors de la préparation ou de la dilution, toujours ajouter à l'eau, lentement et avec agitation. Utiliser de l'eau froide pour empêcher la production de chaleur excessive. Ne jamais ajouter de l'eau au produit. Étiqueter les contenants adéquatement. Se laver soigneusement après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Stockage sécuritaire  
incluant toutes  
incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, sans obstacles et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspecter la zone périodiquement pour les dommages ou les fuites. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10 de la FDS). Conserver dans l'emballage original hermétiquement fermé. Peut être corrosif pour l'aluminium, les aciers inoxydables, aciers au carbone, cuivre, bronze, etc. Conserver dans un contenant résistant à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant. Utiliser des contenants et des matériaux d'emballage appropriés pour l'entreposage en toute sécurité : nickel, Le chlorure de polyvinyle (PVC), polytétrafluoroéthylène (PTFE), polypropylène.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

**Limite d'exposition professionnelle**

**US. OSHA Table Z-1 Limite pour contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)**

Produit	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	LEP	2 mg/m <sup>3</sup>

**US. ACGIH Valeur limite d'exposition**

Produit	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Valeur plafond	2 mg/m <sup>3</sup>

**US. NIOSH: "Pocket Guide to Chemical Hazards"**

Produit	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)	Valeur plafond	2 mg/m <sup>3</sup>

**Limites des valeurs biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique pour les composants.

**Mesures d'ingénierie appropriées**

Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de renouvellement d'air doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures d'ingénierie afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition sont établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

**Mesure de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle**
**Protection yeux/visage**

Porter une protection pour les yeux et le visage. Les lunettes (goggles) et écran facial sont recommandés.

**Protection peau**
**Mains**

Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques appropriés.

Porter le cas échéant : butylcaoutchouc, néoprène, nitrile, chlorure de polyvinyle (PVC), Viton™ caoutchouc (caoutchouc fluoré).

Matériau non adapté : l'alcool de polyvinyle (PVA). Se renseigner auprès des fournisseurs de gants.

**Autre**

Lorsque le contact est probable, porter des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, une combinaison chimique, des bottes en caoutchouc et des lunettes de sécurité de type (goggles), plus un écran facial. Des douches d'urgence et oculaire doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**Protection voies respiratoires**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Un respirateur/purificateur NIOSH / MSHA avec les cartouches appropriés ou un respirateur à adduction d'air à pression positive peuvent être utilisés pour réduire l'exposition. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression

positive en cas de risque de rejet non contrôlé ou si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou en toute autre circonstance où des appareils respiratoires ne donneraient pas une protection adéquate. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Il faut se renseigner auprès de spécialistes de la protection des voies respiratoires.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.

**Considérations d'hygiène générale** Ne pas respirer les brouillards. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Limpide à légèrement trouble, liquide visqueux.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Forme</b>	Liquide visqueux
<b>Couleur</b>	Clair, incolore
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	> 14 (à haute concentration alcaline dans l'eau, l'échelle pH est non applicable).
<b>Point de fusion / Congélation</b>	14 °C (57.2 °F) / 14 °C (57.2 °F) (approximatif)
<b>Point d'ébullition initial / Domaine d'ébullition</b>	140 °C (284 °F) @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable (seul l'eau s'évapore)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limite d'inflammabilité – inférieure (%)</b>	Non applicable
<b>Limite d'inflammabilité – supérieure (%)</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité - inférieure (%)</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité - supérieure (%)</b>	Non applicable
<b>Tension de vapeur</b>	0.2 kPa 1.5 mm Hg
<b>Température de référence (tension de vapeur)</b>	25 °C (77 °F).
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	1.52 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité(s)</b>	

<b>Solubilité (eau)</b>	Soluble en toute proportion
<b>Solubilité (autre)</b>	Soluble dans l'alcool absolu, le méthanol et le glycérol. Modérément soluble dans l'éthanol. Insoluble dans l'acétone et dans l'éther diéthylique.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	25.39 cSt (solution 40 %)
<b>Température de référence (viscosité)</b>	20 °C (68 °F)
<b>Autre information</b>	
<b>Gravité spécifique</b>	1.52 @ 20 °C

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. Peut être corrosif pour l'aluminium, les aciers inoxydables, aciers au carbone, cuivre, bronze, etc. L'hydroxyde de sodium ne se polymérise pas, mais peut polymériser violemment certaines autres substances, y compris: acétaldéhyde, acroléine, acrylonitrile.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable dans des conditions normales. Absorbe rapidement l'humidité et le dioxyde de carbone de l'air en formant du carbonate de sodium. De l'eau ajoutée à l'hydroxyde de sodium peut provoquer une surchauffe locale et de possibles éclaboussures.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Réagit vigoureusement, violemment ou explosivement avec de nombreux produits chimiques organiques et inorganiques tels que les acides forts, les chlorures d'acides, des anhydrides d'acides, les cétones, les glycols et les peroxydes organiques.
<b>Conditions à éviter</b>	Le contact avec les matériaux incompatibles. Éviter les températures élevées. Ne pas utiliser dans des zones sans une ventilation adéquate.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les métaux, l'eau, l'humidité, les acides, les liquides inflammables, les composés halogénés organiques, le nitrométhane, les composés nitreux, le borohydrure de sodium, le tétrahydrofurane, les composés chlorés, l'anhydride maléique, l'azide de cyanogène, les nitroalcanes, le nitrate d'argent, l'ammoniac, le zirconium, l'acétaldéhyde, l'acroléine, l'acrylonitrile, l'alcool allylique, la poussière de zinc, la dichloroéthylène - 1,2, le trichloroéthylène ou le tétrachloroéthane, le phosphore, l'hydroquinone, le cinnamaldehyde, les sucres, le trifluorure de chlore, le pentoxyde de phosphore ou trichloronitrométhane, le chloroforme, le méthanol. Les solutions d'hydroxyde de sodium attaque des matériaux plastiques, tels que le polyamide-imide (Torlon) (solution 10 à 100 %), le polybutylène téréphtalate et le polyéthylène téréphtalate (20-100 %), le polyester thermodurcie, l'acide isophtalique (10 à 100 %), le polyfluorure

de vinylidène (Kynar; PVDF) (solution 70 à 100 %), le polyuréthane d'enduction (80-100 %) et le chlorure de polyvinylidène (Saran) (100 %); des élastomères, tels que le polysulfide et le butadiène-styrène (SBR) (10-100 %) et le caoutchouc mou (30-100 %) (52,55); et les enduits, tels que le polyester et les vinyles (10-100 %), l'époxy de coaltar, l'époxy à usage général, l'époxy polyamide et la résine phénolique (70-100 %).

**Produits de  
décomposition  
dangereux**

Le contact avec les métaux (aluminium, zinc, étain) et le sodium de tétrahydroborate libère de l'hydrogène gazeux. En cas d'incendie, de l'oxyde de sodium peut se libérer.

## 11. Données toxicologiques

### Voies d'exposition probables - Informations

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation sévère et des brûlures de la bouche, de la gorge et de l'œsophage ; vomissement ; la diarrhée ; œdème (gonflement) du larynx et une suffocation ultérieure. Une perforation du tractus gastro-intestinal peut se produire.
<b>Voie cutané</b>	Provoque des brûlures sévères de la peau et des dommages aux yeux. Ne devrait pas être absorbé par la peau. Provoque fréquemment des ulcérations profondes et des cicatrices. Effet destructeur des tissus.
<b>Voie oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Irritation douloureuse et instantanée des yeux. Peut pénétrer profondément provoquant une irritation ou des brûlures sévères en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Dans les cas sévères, l'ulcération et la cécité permanente peuvent se produire.
<b>Ingestion</b>	Mortel en cas d'ingestion. Provoque des brûlures des voies digestives. Irritation des voies respiratoires, une inflammation des poumons, des difficultés à respirer. Peut provoquer un œdème pulmonaire.

**Symptômes liés aux  
caractéristiques  
physiques, chimiques et  
toxicologiques**

L'inhalation de vapeurs peut causer une irritation respiratoire sévère. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et une respiration sifflante. Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés. Peut causer une irritation sévère et des dommages corrosifs de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et finalement la mort. Le contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures corrosives de la peau, des ulcérations profondes et des cicatrices éventuellement permanentes. Corrosif pour les yeux et peut causer des dommages sévères, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, des larmolements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue.

### Effets différés et immédiats et effets chroniques à une exposition à court et à long terme

**Effets à une exposition à  
court terme (aiguë)**

Le contact direct peut causer des brûlures sévères avec des ulcérations profondes, des cicatrices permanentes et la calvitie. Il peut pénétrer dans

les couches profondes de la peau et la corrosion se poursuivra jusqu'à ce soit qu'il soit retiré. Avec une solution diluée, la sensation d'irritation peut être retardée de plusieurs heures. Les dommages oculaires peuvent varier d'une irritation sévère avec légère cicatrisation jusqu'à des cloques, la désintégration, l'ulcération, des cicatrices graves et une opacification. L'ingestion peut produire des brûlures corrosives sévères de la bouche, de la gorge et de l'œsophage. Les symptômes comprennent des douleurs aiguës, des vomissements, la diarrhée, le collapsus cardiovasculaire et la mort possible. De petites quantités de soude caustique qui pénètrent dans les poumons lors d'ingestion ou de vomissements (aspiration) peuvent causer des lésions pulmonaires sévères et la mort. L'hydroxyde de sodium ne forme pas facilement de vapeur, de sorte que l'inhalation est seulement susceptible de se produire si un aérosol est formé. Irritation sévère des voies respiratoires et éventuellement des dommages permanents, un œdème pulmonaire peuvent résulter d'une exposition aux aérosols. Les symptômes de l'œdème pulmonaire peuvent apparaître jusqu'à 48 heures plus tard.

**Effets à une exposition à long terme (chronique)**

Une exposition répétée ou prolongée de la peau à de faibles concentrations de liquide peut provoquer une dermatite. Quelques rapports de maladies respiratoires chroniques existent à l'exposition répétée et prolongée aux brouillards. Il n'y a aucune preuve de cancérogénicité chez l'homme dû à l'exposition professionnelle. L'hydroxyde de sodium ne s'accumule pas dans le corps. Possibilité du développement tardif du glaucome et des cataractes. Dans les cas sévères, une cécité permanente se produit.

**Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Il n'y a pas de données disponibles pour le produit lui-même, seulement pour les composants. Voir ci-dessous pour les données de toxicité aiguë pour chacun des composants.

Composant	Espèces	Résultat des tests
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutanée</i>		
DL <sub>50</sub>	Lapin	1,350 mg/Kg
<i>Inhalation</i>		
CL <sub>50</sub>	Rat	Pas de donnée dans la littérature
<i>Orale</i>		
DL <sub>50</sub>	Rat	140-340 mg/Kg

Composant	Espèces	Résultat des tests
Eau (CAS 7732-18-5)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutanée</i>		
DL <sub>50</sub>	Lapin	Non disponible
<i>Inhalation</i>		
CL <sub>50</sub>	Rat	Non disponible
<i>Orale</i>		
DL <sub>50</sub>	Rat	> 89840 mg/Kg

**Corrosion cutanée** Catégorie 1A. Provoque des brûlures sévères de la peau et des dommages aux yeux.

**Lésions oculaires graves** Catégorie 1. Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation respiratoire** Ne devrait pas causer une sensibilisation respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** Ne devrait pas causer une sensibilisation cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Ne devrait pas être mutagène chez l'humain.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

**OSHA produits  
spécifiquement  
réglementés (29  
CFR 1910.1001-  
1050)**

<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Non listé.
<b>Toxicité sur certains organes cibles – exposition unique</b>	Catégorie 3. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Toxicité sur certains organes cibles – exposition répétée</b>	Non classé comme toxicité - exposition répétée.
<b>Toxicité par aspiration</b>	Ce produit n'est pas classé comme un risque d'aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Peut provoquer des changements du pH dans l'eau hors de l'intervalle de pH 5 - 10. En raison du pH élevé de ce produit, il devrait en principe s'avérer écotoxique sur les organismes et les systèmes aquatiques. Cependant, peut être neutralisé par l'acidité naturelle dans l'environnement. Les données des composants sur l'écotoxicité apparaissant ci-dessous sont associées principalement au pH.

<b>Composant</b>	<b>Espèce</b>	<b>Résultat des tests</b>
Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2)		
<b>Aquatique</b>		
<b>Aiguë</b>		
Crustacé	EC <sub>50</sub> Puce d'eau (Ceriodaphnia dubia)	40 mg/l, 48 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit. La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques.	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune accumulation dans les organismes vivants en raison de la forte solubilité et des propriétés de dissociation.	
<b>Mobilité dans le sol</b>	La solubilité élevée dans l'eau indique une grande mobilité dans le sol.	

**Autres effets défavorables**

Aucuns autres effets environnementaux défavorables (appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, la perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement global) ne sont anticipés dû à ce composant.

### 13. Données sur l'élimination

**Information sur la disposition**

Recueillir et récupérer ou éliminer dans des contenants scellés vers un site enregistré de décontamination des déchets. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser ce produit se déverser dans les égouts / système d'aqueduc. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec ce produit chimique ou son contenant. Éliminer le contenu / contenants conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

**Réglementation locale sur la disposition**

Disposer conformément aux réglementations en vigueur.

**Code des matières dangereuses**

Le code de matières dangereuses doit être assigné entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.

**Déchets de résidus / Produits non utilisés**

Disposer conformément aux réglementations locales. Les contenants ou les doublures vides peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son contenant doivent être disposés d'une manière sécuritaire (voir: information sur la disposition).

**Emballage contaminé**

Les contenants vides doivent être acheminés à un site enregistré de décontamination des déchets pour le recyclage ou l'élimination. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après que le contenant soit vide.

### 14. Informations relatives au transport

Désignation officielle du transport (RTMD)	Numéro ONU	Classe	Groupe d'emballage
Hydroxyde de sodium en solution	UN1824	8	II
<b>IATA</b>			
Numéro ONU	UN1824		
Nom d'expédition ONU	Hydroxyde de sodium en solution		
Classe relative au transport			
Classe	8		
Risque subsidiaire	Aucun		
Groupe d'emballage	II		
Risques environnementaux	Aucun		
Code GMU	8L		

**Précaution spéciale pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.

**Autre information**

**Passager et avion-cargo** Permis  
**Avion-cargo seulement** Permis

**CMIMD**

**Numéro ONU** UN1824  
**Nom d'expédition ONU** Hydroxyde de sodium en solution  
**Classe relative au transport**  
**Classe** 8  
**Risque subsidiaire** Aucun  
**Groupe d'emballage** II  
**Risques environnementaux**  
**Pollution marine** Non  
**Guide EmS** F-A, S-B  
**Précaution spéciale pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.

**Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC** Non disponible

IATA; CMIMD; TDM



## 15. Information sur la réglementation

Pays ou région	Nom en inventaire	En inventaire (oui/non)*
Australia	Inventaire des substances chimiques de l'Australie (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances(LIS)	Oui
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	Non
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Oui
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Oui
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	Non
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Oui
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Oui
New Zealand	New Zealand Inventory	Oui

Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Oui

"Oui" indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. "Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit n'est pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription de l'inventaire géré par le pays.

## 16. Autres informations

<b>Date émise</b>	3/30/2022
<b>Révision #</b>	5
<b>Révision - Indicateur</b>	Clarification des mises en garde.
<b>Liste des abréviations</b>	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists ARA: Appareil respiratoire autonome (SCBA: Self-contained breathing apparatus) CAS: Chemical Abstract Services CE: Concentration associée à une réponse 50% (EC: Concentration associated with 50%) CFR: Code of Federal Regulations CIRC: Centre international de recherche sur le cancer (IARC: International Agency for Research on Cancer) CL: Concentration létale (LC: Lethal Concentration) CMIMD: Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG: International Maritime Dangerous Goods) CSEO : Concentration sans effet observé (NOEC : no observed effect concentration) DL: Dose létale (LD: Lethal Dose) EmS : Emergency Response Procedures for ships carrying dangerous goods GMU: Guide des mesures d'urgence (ERG: Emergency Response Guidebook) FDS: Fiche de sécurité (SDS: Safety Data Sheet) IATA : Association du transport aérien International (IATA: International Air Transport Association) IBC: Intermediate Bulk Container LEP: Limite d'exposition permise (PEL: Permissible Exposure Limit) MSHA: Mine Safety and Health Administration NFPA: National Fire Protection Association NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program NU: Nations Unies (UN: United Nations)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

RTMD: Règlements sur le transport des matières dangereuses (TDGR: Transport of Dangerous Goods Regulations)

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System)

TMD : Transport des matières dangereuses (TDG: Transport of Dangerous Goods)

## Références

ACGIH : Documentation des limites de valeurs seuils et indices d'exposition biologiques (2014).

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, ccInfoWeb Bases de données 2014 : Chempendium; RTEC (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances); HSDB (Hazardous Substances Data Bank); INCHEM (International Programme on Chemical Safety).

Fiche de données de sécurité des manufacturiers.

Organisation de coopération et de développement économiques : Portail sécurité des produits chimiques et biosécurité évaluation des produits chimiques-echemPortal 2014.

## Avertissement

Les informations présentées dans cette fiche sont fournies en conformité avec le Système d'information sur les matières dangereuses utilisé au travail (SIMDUT).

Ces informations ont été développées et sont fournies à titre d'usage éducatif et ne visent pas à être interprétées comme des conseils juridiques ou pour en assurer le respect des lois ou règlements de toute juridiction.

ERCO Mondial SEC, décline toutes responsabilités et ne sera pas tenu responsable des inexactitudes, des erreurs ou des omissions, ni des dommages (y compris les dommages consécutifs ou indirects), les pertes, les coûts, les frais, résultant de l'utilisation ou ont recours à une partie quelconque de ces informations. Également, ERCO décline toutes responsabilités en cas de blessure ou de décès, bénéficiaire (s) ou les utilisateurs de ces informations ou pour toute perte ou dommage à la propriété découlant de l'utilisation ou de l'examen de ces informations. Le(s) bénéficiaire(s) et les utilisateurs et chacun de leurs employés et agents respectifs, assument toutes responsabilités pour tous les risques, les coûts, les pertes, les dommages, les frais ou autres, même s'ils sont causés par la négligence, par omission, par défaut ou par erreur de jugement de ERCO, ses agents, ses filiales, ses sociétés affiliées ou ses représentants.

Les bénéficiaires ou les utilisateurs de ces informations doivent s'assurer et ont la responsabilité de la conformité avec la loi et la législation actuelle qui lui sont applicables ainsi qu'aux lois et règlements de toute autre juridiction, le cas échéant. Toute personne recevant ou utilisant cette FDS est responsable d'exercer son propre jugement et agir avec diligence raisonnable pour s'assurer d'une utilisation

sécuritaire et légale et une manipulation de tout produit ou information, puisqu'ils assument le risque de poursuit ou de dépendance des informations contenues dans ce document.